

---

# **Syndicat canadien de la fonction publique**

Mémoire présenté à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour la consultation sur la mise à jour de la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle

*Octobre 2025*

---

## Table des matières

Introduction .....	3
Questions supplémentaires qui devraient être intégrées dans la Stratégie pancanadienne en matière d'IA .....	4
Recherche et talents.....	7
Accélération de l'adoption de l'IA par l'industrie et le gouvernement.....	10
Commercialisation de l'IA .....	13
Formation de champions canadiens et attraction d'investissements.....	14
Création de systèmes d'IA sûrs et renforcement de la confiance du public envers l'IA .....	16
Éducation et compétences .....	20
Infrastructure favorable en place .....	25
Sécurité de l'infrastructure et de la capacité canadiennes .....	28

## Introduction

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) est le plus grand syndicat canadien. Ses plus de 800 000 membres tirent une fierté de leur travail : offrir des services de qualité dans des communautés partout au Canada dans une multitude de secteurs, notamment la santé, l'éducation, les municipalités, les bibliothèques, les universités et les collèges, les services sociaux, l'éducation à la petite enfance, les communications, l'énergie, les services d'urgence, le transport et le transport aérien.

Avant de répondre aux questions du sondage sur la stratégie fédérale en matière d'IA, nous tenons à attirer l'attention sur les questions manquantes qui auraient dû y figurer. Le SCFP a répondu ci-dessous à quelques questions additionnelles qui devraient être intégrées à la Stratégie pancanadienne en matière d'IA.

Les questions du sondage couvraient un large éventail de sujets, toutefois nos quatre recommandations résument la majorité de nos réponses :

**Première recommandation** : Le gouvernement fédéral doit adopter des lois et règlements exhaustifs pour protéger les travailleuses et travailleurs, assurer la confidentialité des données, atténuer les changements climatiques, garantir la viabilité de nos systèmes énergétiques et encadrer les entreprises privées.

**Deuxième recommandation** : Le gouvernement fédéral doit bâtir un écosystème public d'IA qui comprend l'infrastructure infonuagique, les systèmes de gestion des données ainsi que les modèles et applications d'IA. Cette infrastructure publique, à la fois physique et numérique, favoriserait la responsabilité et la transparence, la protection de l'intérêt public et la souveraineté numérique du Canada.

**Troisième recommandation** : Les activités du gouvernement fédéral doivent être régies par un cadre de responsabilisation découlant de consultations menées notamment auprès de syndicats, chercheuses et chercheurs universitaires et membres de la société civile, et intégrant leurs recommandations. Le gouvernement doit veiller à ce que toutes les décisions reposent sur des recherches impartiales et des données provenant de tables sectorielles et du carrefour d'innovation et observatoire canadien sur l'IA que le SCFP recommande de créer.

**Quatrième recommandation** : Le gouvernement fédéral doit investir pour permettre aux Canadien(ne)s d'acquérir des compétences numériques fondamentales et aux fonctionnaires qui utilisent ou utiliseront l'IA, de se perfectionner ou de se requalifier. Il doit aussi renforcer les programmes qui constituent notre filet de sécurité sociale comme l'assurance-emploi pour soutenir les personnes qui seront déplacées en raison de l'IA.

## Questions supplémentaires qui devraient être intégrées dans la Stratégie pancanadienne en matière d'IA

*Quelles recherches sont nécessaires pour comprendre l'incidence de l'IA sur le travail?*

Au Canada, nous n'avons pas encore un portrait complet des répercussions de l'IA sur les conditions de travail, les pertes d'emplois et les compétences et la formation requises. Nous savons que l'IA peut affecter les différentes catégories d'emploi de manière très différente et parfois inégale, même au sein d'un même milieu de travail. Les recherches du SCFP et les consultations menées auprès de ses membres montrent qu'une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives constitue la meilleure approche pour saisir la disparité des répercussions de l'IA.

À l'échelle internationale, il existe différentes évaluations des façons dont l'IA transformera les emplois. La plupart des économistes affirment que les répercussions sont difficiles à prédire comme nous ne savons pas exactement comment l'IA évoluera et à quelle vitesse.

Statistique Canada a constaté que 31 % des travailleuses et travailleurs occupent des emplois qui risquent de connaître une transformation radicale ou de disparaître à cause de l'IA et 29 %, des emplois qui nécessiteront probablement l'utilisation de systèmes d'IA<sup>1</sup>. Certaines recherches indiquent que les répercussions du recours à l'IA seront genrées; les emplois majoritairement occupés par des femmes étant deux fois plus à risque que ceux à prédominance masculine<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada (2024). « Estimations expérimentales de l'exposition professionnelle potentielle à l'intelligence artificielle au Canada ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2024005-fra.htm>

<sup>2</sup> Organisation internationale du Travail (2023). « Generative AI and Jobs: A Global Analysis of Potential Effects on Job Quantity and Quality

Les recherches montrent également que la hausse de la surveillance et de la gestion algorithmique au travail — amplifiées par l'IA — affecte le bien-être des travailleuses et travailleurs, porte atteinte à leurs droits fondamentaux et influe sur les dynamiques de pouvoir avec l'employeur.<sup>3</sup> Par exemple, les outils d'IA utilisés pour l'embauche se sont révélés discriminatoires à l'égard des femmes, des personnes noires et racisées, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap<sup>4</sup>, tandis que la surveillance effectuée par l'IA et les outils de prise de décision automatisée peuvent intensifier le travail, nuire à la santé et à la sécurité des travailleuses et travailleurs et porter atteinte à leur droit à la vie privée<sup>5</sup>. Ces outils peuvent dissuader le personnel de prendre les pauses auxquelles il a droit, ou le pénaliser lorsqu'il les prend, augmenter le rythme de travail et entraîner des blessures psychologiques et des problèmes de santé mentale lorsque les exigences sont élevées et que les employé(e)s ont peu de contrôle sur leurs processus de travail<sup>6</sup>.

Ce n'est pas pour rien que la législation du travail était autrefois connue comme la « loi des maîtres et des serviteurs ». Les employeurs détiennent déjà beaucoup de pouvoir au travail, même sans l'IA.

L'équilibre des pouvoirs basculera davantage vers le contrôle et la coercition si les employeurs déplient des technologies invasives de gestion algorithmique et de surveillance alimentées par l'IA.

Il faut accroître la recherche et recueillir davantage de données — quantitatives et qualitatives — pour comprendre ces changements à l'échelle des milieux de travail, des secteurs et de l'économie canadienne dans son ensemble et, ultimement, les réelles répercussions de l'IA sur le travail. Ces données soutiendraient la planification active du gouvernement pour atténuer les effets négatifs de l'IA sur les travailleuses et travailleurs. Statistique Canada devrait recueillir des données sur l'incidence de l'IA sur le travail et la main-d'œuvre. Ces données devraient être appuyées par des recherches qualitatives continues financées par le gouvernement fédéral pour évaluer les répercussions de l'IA sur la vie privée, les droits de la personne, les compétences et la formation, ainsi que sur la santé et la sécurité physiques et psychologiques des travailleuses et travailleurs.

---

<sup>3</sup> Antonio Aloisi et Valerio De Stefano (s.d., consulté en 2025). « Al at Work, Algorithmic Bosses, and the Ambivalence of Automation », *Artificial Intelligence and Labour Law*; Armin Granulo et coll. (s.d., consulté en 2025). « The Social Cost of Algorithmic Management », *Harvard Business Review*.

<https://hbr.org/2024/02/the-social-cost-of-algorithmic-management>; Benta Mbare et coll. (2024) « Algorithmic Management, Wellbeing and Platform Work: Understanding the Psychosocial Risks and Experiences of Food Couriers in Finland », *Labour and Industry*, vol. 34, n°4. (2024). « Algorithmic Discrimination: Examining Its Types and Regulatory Measures with Emphasis on US Legal Practices », *Frontiers in Artificial Intelligence*.

<sup>4</sup> Kyra Wilson et Aylin Caliskan (2025). « Gender, Race, and Intersectional Bias in AI Resume Screening via Language Model Retrieval », *Brookings*. « AI Tools Show Biases in Ranking Job Applicants' Names According to Perceived Race and Gender », *UW News*. (2025). « What The Workday Lawsuit Reveals About AI Bias—And How To Prevent It », *Forbes*.

<sup>5</sup> Annette Bernhardt et Lisa Kresge (2025). « Electronic Monitoring and Automated Decision Systems: Frequently Asked Questions », *UC Berkeley Labor Center*.

<sup>6</sup> Matt Scherer et Lydia X. Z. Brown (2021) « Report – Warning: Bossware May Be Hazardous to Your Health », *Center for Democracy and Technology*. <https://cdt.org/insights/report-warning-bossware-may-be-hazardous-to-your-health>

## *Comment le gouvernement fédéral peut-il soutenir les travailleuses et travailleurs touchés par l'IA?*

Les travailleuses et travailleurs voudront notamment que la Stratégie pancanadienne en matière d'IA établisse le risque que leurs emplois disparaissent et précise le soutien prévu pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences. Le gouvernement fédéral devrait renforcer ses politiques sociales pour offrir aux travailleuses et travailleurs des occasions d'acquérir de nouvelles compétences ou de se reconvertis ainsi qu'une aide au revenu pendant cette période de transition. Les travailleuses et travailleurs ne devraient pas assumer les coûts des changements technologiques. Les gouvernements doivent soutenir cette transformation en renforçant notre filet de sécurité sociale, notamment grâce à l'amélioration des prestations d'assurance-emploi, à des programmes de formation et de requalification ciblés et à des stratégies du marché du travail.

Les travailleuses et travailleurs ont également besoin que les gouvernements mettent en place des lois et règlements qui empêcheront la suppression et la détérioration de bons emplois occasionnées par l'IA. Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les provinces pour **exiger la transparence** lors de l'implantation de systèmes d'IA au travail. Pour l'instant, les travailleuses et travailleurs sont rarement au courant des données collectées ou de l'implantation de l'IA dans leur milieu de travail. Les employeurs devraient être tenus d'informer leurs employé(e)s, les syndicats et la population sur l'objectif de la technologie utilisée ou de la collecte de données, ainsi que sur les paramètres, les règles et les commandes sous-jacents au système. La législation fédérale et provinciale devrait prévoir des restrictions et des mesures de protection lorsque des **systèmes de gestion algorithmique** sont utilisés, comme ils peuvent manquer de transparence, d'explicabilité et d'équité, contenir des biais ou être discriminatoires, et représenter un risque pour la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs. Les systèmes de gestion algorithmique utilisent des algorithmes opaques pour traiter les données des employé(e)s et procéder à une embauche, assigner des tâches, planifier les horaires, évaluer le rendement et recommander des mesures disciplinaires ou le congédiement. Les travailleuses et travailleurs ont besoin de lois robustes en ce qui a trait à **la protection des données et de la vie privée** afin de préserver leur dignité et leur autonomie au travail à une époque où des technologies intrusives de surveillance (*bossware*) peuvent consigner leurs mouvements, leurs émotions, leur ton de voix et leur rendement.

## *Quelles voix n'ont pas été entendues dans le cadre des consultations de la Stratégie en matière d'IA et doivent l'être?*

La meilleure façon de bâtir la confiance envers l'IA est de s'assurer que l'ensemble des personnes touchées par l'IA participent aux consultations sur l'approche du Canada en la matière. Bien que le SCFP se réjouisse d'avoir une employée qui participe au Groupe de travail sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle, les représentant(e)s de l'industrie et les chercheuses et chercheurs favorables à l'IA bénéficient d'une plus grande représentation au sein du groupe. Le gouvernement fédéral devrait veiller à ce que de multiples syndicats participent aux consultations étant donné la disparité des répercussions de l'IA dans les différents secteurs. Par exemple, les personnes occupant des emplois créatifs sont déjà touchées de différentes façons et nécessitent des mesures ciblées pour protéger leurs droits et leurs emplois.

Les consultations doivent inclure une plus grande diversité de voix de la société civile, qui pourront apporter des connaissances uniques en matière de protection de la vie privée, de droits liés aux données, de libertés civiles et de droits de la personne. De plus, il faut consulter des chercheuses et chercheurs spécialisés sur les répercussions de l'IA sur le travail, la gouvernance de l'IA, les biais et la discrimination que reproduisent les systèmes d'IA, et la protection des données et de la vie privée. Le manque de représentativité des processus de consultation remettra en question leur légitimité, de même que l'authenticité des intentions du gouvernement fédéral en matière d'IA.

## Recherche et talents

**Comment le Canada préserve-t-il et accroît-il son avance dans le secteur de la recherche en IA? Quels sont les domaines prometteurs sur lesquels le Canada devrait miser et dans lesquels il pourrait jouer un rôle de chef de file mondial?**

*(Domaines prometteurs lui permettant de réaliser des percées et lui procurant des avantages de pionnier; décisions stratégiques concernant les domaines où il convient d'être concurrentiel, de collaborer ou de reporter les efforts; équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée.)*

Le Canada devrait chercher à développer une IA qui favorise le bien commun et place l'environnement et les besoins des travailleuses et travailleurs et des communautés au premier plan. Le gouvernement fédéral devrait mettre sur pied un carrefour d'innovation public où des chercheuses et chercheurs, des membres des milieux universitaire et syndical, et des représentant(e)s du gouvernement collaboreraient pour de mener des travaux de recherche en vue de développer une IA qui répond aux besoins de la population. Ces activités de recherche et de développement devraient porter sur les problèmes relevés en milieu de travail et dans la communauté.

Le Canada devrait investir dans la recherche, non pas pour remplacer les travailleuses et travailleurs, mais pour augmenter leurs capacités. Leurs voix devraient également être au cœur de la recherche, de la conception des technologies et de leur mise en œuvre. L'implication des travailleuses et travailleurs aux différentes étapes (définition du problème ou des avantages potentiels, conception des caractéristiques techniques et des processus de travail, et formation de la main-d'œuvre) tend à donner de meilleurs résultats qu'une approche imposée par la direction. Leur participation augmente la probabilité que les outils d'IA générative soient utilisés efficacement et améliorent la qualité des emplois<sup>7</sup>. En outre, une enquête menée aux États-Unis a révélé que les personnes ayant une influence sur les outils technologiques utilisés au travail sont deux fois plus susceptibles de se sentir heureuses dans leur emploi<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> (2024). « Generative AI and Worker Voice », MIT Sloan School. <https://mitsloan.mit.edu/centers-initiatives/institute-work-and-employment-research/generative-ai-and-worker-voice>

<sup>8</sup> Jeffrey M. Jones (2025). « Employees With Influence on Tech Adoption Are More Satisfied », GALLUP. <https://news.gallup.com/poll/692693/employees-influence-tech-adoption-satisfied.aspx>

Le Canada a l'occasion d'orienter ses travaux de recherche sur l'élimination des biais et des risques de discrimination que présentent les systèmes d'IA, et sur la mise au point de systèmes ciblés qui seront moins énergivores et émettront moins de gaz à effet de serre. Le Canada devrait investir pour développer une IA intégrant le principe de « protection de la vie privée dès la conception »; cette approche proactive ferait donc de la protection de la vie privée un paramètre par défaut.

Le gouvernement canadien devrait également financer un écosystème de recherche sur les effets néfastes de l'IA sur les travailleuses et travailleurs et la population. Ces travaux de recherche devraient porter sur les pertes d'emplois, les conditions de travail, la gestion algorithmique, les biais et la discrimination, la surveillance au travail et dans la société, les droits relatifs aux données et à la protection de la vie privée, ainsi que sur les conséquences environnementales. La recherche peut soutenir un cycle d'amélioration continue afin de garantir que l'IA, tant dans sa conception que dans sa mise en œuvre, aide les humains plutôt que de leur causer préjudice.

Cette période charnière exige un véritable leadership qui place les travailleuses et travailleurs, les communautés et l'environnement au cœur de la recherche en IA et non les visées lucratives des entreprises technologiques.

**Comment le Canada peut-il renforcer la coordination entre le milieu universitaire, l'industrie, le gouvernement et le secteur de la défense afin d'accélérer la recherche en IA à forte incidence?**

*(Mécanismes de collaboration intersectorielle; intégration des efforts de recherche publics et privés; recherche financée par l'industrie tout en préservant l'indépendance universitaire.)*

Le gouvernement canadien devrait mettre en place des tables rondes sur la recherche en IA regroupant des chercheuses et chercheurs, et des représentant(e)s des établissements d'enseignement postsecondaire et de tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal). Le SCFP réclame déjà au gouvernement fédéral la mise sur pied d'un observatoire canadien sur l'IA et le travail afin de recueillir des données et de diffuser les travaux de recherche sur les répercussions de l'IA sur les emplois. Cet observatoire devrait regrouper des membres du secteur universitaire, du milieu syndical, de la société civile et du gouvernement.

Comme l'indique clairement le rapport de la Table consultative dirigée par les syndicats, il existe peu d'organes consultatifs permanents en dehors du Québec permettant aux travailleuses et travailleurs, par l'intermédiaire des syndicats, de participer à la collecte et à l'échange de renseignements, à la coordination entre les partenaires sociaux et à la planification négociée<sup>9</sup>. Le rétablissement de tables sectorielles de partenariat aiderait à déterminer les besoins des travailleuses et travailleurs dans différents secteurs et professions devant la vague de changements technologiques entraînés par l'IA, et d'y répondre. Ces tables permettraient d'élaborer des plans de recrutement, de maintien en poste et de relève, et de discuter des conséquences de l'intelligence artificielle, de l'automatisation et des changements technologiques en milieu de travail sur l'emploi, la formation, la santé et la sécurité, et les droits de la personne. La mise en place de tables multidisciplinaires permettrait également de coordonner la recherche sur les biais et la discrimination, ainsi que sur les droits en matière de données et de protection de la vie privée.

Le gouvernement canadien devrait limiter l'influence des intérêts commerciaux et lucratifs dans la planification des travaux de recherche en IA. Les entreprises peuvent financer leurs propres travaux de recherche sans dépendre des ressources et des fonds publics.

**Quelles conditions doivent être remplies pour que la recherche canadienne en IA reste concurrentielle à l'échelle mondiale et fondée sur des principes éthiques?**

*(Catalyseurs en matière d'infrastructure, de talents et de gouvernance; normes éthiques et atténuation des risques; harmonisation de la recherche appliquée avec les besoins des entreprises et de la société.)*

Il existe une panoplie de catalyseurs pour placer le Canada à l'avant-garde de la recherche sur les systèmes d'IA qui servent l'intérêt commun. Le gouvernement fédéral devra s'engager à fournir un financement stable et à mettre en place des espaces et des processus collaboratifs pour la diffusion des travaux de recherche. Le SCFP a recommandé la création d'un carrefour d'innovation public en IA rassemblant des chercheuses et chercheurs, des membres des milieux universitaire et syndical, et des représentant(e)s du gouvernement. La mise sur pied d'un observatoire canadien sur l'IA et le travail permettrait de coordonner et de diffuser les principales recherches sur les répercussions de l'IA sur le travail. Enfin, l'établissement de tables sectorielles permettrait d'évaluer les répercussions de l'IA sur la main-d'œuvre et les industries à risque, et de mettre en place des stratégies du marché du travail qui soutiennent activement les travailleuses et travailleurs.

---

<sup>9</sup> Emploi et Développement social Canada (2023). « Table consultative dirigée par les syndicats ». <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/table-consultative-dirigee-syndicats.html>

## **Quels efforts sont nécessaires pour attirer, perfectionner et retenir les meilleurs talents en IA dans les domaines de la recherche, de l'industrie et du secteur public?**

*(Mécanismes distincts pour la recherche par rapport aux talents appliqués; stratégies nationales et internationales pour attirer les talents; programmes d'attrait et domaines prioritaires ciblés; possibilités de collaboration internationale.)*

Il ne fait aucun doute qu'un carrefour d'innovation public en IA, qui jouerait un rôle de premier plan dans le développement d'une IA au service du bien collectif, attirera un grand nombre de talents. Le gouvernement fédéral compte également un grand nombre de spécialistes en TI qui pourraient recevoir le soutien nécessaire pour perfectionner leurs compétences, notamment en matière de développement de l'IA. Ces travailleuses et travailleurs devraient recevoir le soutien nécessaire pour participer à des programmes de formation et de perfectionnement ciblés. En investissant dans son personnel, le gouvernement fédéral renforcerait sa capacité interne à développer des applications d'IA qui placent les travailleuses et travailleurs au premier plan et leur permettent d'accroître leurs capacités et d'améliorer les services publics. Des recherches ont montré qu'un affaiblissement de la capacité technologique du secteur public peut entraîner des problèmes de mise en œuvre des technologies<sup>10</sup>. En outre, le gouvernement fédéral pourrait devoir collaborer avec les syndicats du secteur fédéral afin de déterminer et d'éliminer les obstacles à l'attraction de talents pour la recherche et le développement en IA.

## **Accélération de l'adoption de l'IA par l'industrie et le gouvernement Où se trouve le plus grand potentiel pour une adoption efficace de l'IA au Canada? Comment pouvons-nous nous assurer que les secteurs qui présentent les meilleures occasions puissent en tirer parti?**

*(Industries à fort potentiel comme la santé, la construction et l'agriculture; leçons tirées de cas d'utilisation spécifiques comme la gestion des stocks ou les prévisions financières.)*

Le SCFP est préoccupé par la détérioration des conditions de travail et de la prestation des services publics qui pourrait résulter d'une approche axée uniquement sur l'adoption de l'IA, qui semble être celle du gouvernement fédéral. Certains outils d'IA promus par des sociétés technologiques et le gouvernement fédéral pourraient porter atteinte aux droits des travailleuses et travailleurs sans même générer de gains de productivité. Collectivement, en tant que société et travailleuses et travailleurs, nous devons discuter des façons dont l'IA peut améliorer le travail et les services publics. L'adoption de l'IA dans le but de supprimer des emplois ou de surveiller les employé(e)s ne fera qu'accroître la méfiance des travailleuses et travailleurs du Canada envers cette technologie<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> TUC (2025). « Building a Pro-Worker AI Innovation Strategy ». <https://www.tuc.org.uk/research-analysis/reports/building-pro-worker-ai-innovation-strategy>

<sup>11</sup> Eddie Sheppard et David Coletto (2025). « Are We Ready? Canadians Voice Real Fears About AI and Work », abacus data.

Les projets d'IA qui tiennent compte de la voix des travailleuses et travailleurs et des membres de la communauté permettront d'améliorer les emplois et la prestation des services publics. L'adoption rapide et imprudente de l'IA entraînera des échecs retentissants qui causeront d'importants préjudices aux travailleuses et travailleurs et aux communautés<sup>12</sup>, particulièrement aux femmes et aux personnes noires et racisées, autochtones, en situation de handicap et 2ELGBTQI+.

De récentes recherches ont démontré qu'il manquait de preuves solides quant au rendement des investissements dans l'IA générative<sup>13</sup>. Des travailleuses et travailleurs ont même rapporté passer plus de temps pour accomplir certaines tâches en raison du contenu généré par l'IA qui « manque de substance pour permettre l'exécution efficace de ces tâches »<sup>14</sup>. Il faut faire attention aux façons de mesurer la productivité. Des gains de productivité ont peu de valeur d'un point de vue économique s'ils entraînent des licenciements ou une détérioration des salaires<sup>15</sup>. De plus, la mesure de la productivité des facteurs est critiquée, car elle repose sur des mathématiques autoréférentielles.<sup>16</sup> Le gouvernement fédéral devrait travailler avec les syndicats et le milieu de la recherche pour élaborer des indicateurs plus complets qui permettront d'évaluer les avantages et les inconvénients de l'adoption de l'IA dans les milieux de travail et dans la société.

### **Quels sont les principaux obstacles à l'adoption de l'IA et comment le gouvernement et l'industrie peuvent-ils collaborer pour accélérer son adoption responsable?**

*(Défis sectoriels vs intersectoriels, par exemple la responsabilité et les contraintes des PME; politiques, incitatifs et soutien à l'écosystème potentiels du gouvernement.)*

Le principal frein à l'adoption de l'IA est le manque de confiance des travailleuses et travailleurs et de la population envers l'engagement du gouvernement canadien à réglementer l'IA dans l'intérêt public. Le gouvernement fédéral fait activement la promotion de l'adoption de l'IA dans la société sans mettre en place des mesures pour protéger les travailleuses et travailleurs. L'étroite relation qu'entretiennent les dirigeant(e)s des sociétés d'IA avec les leaders politiques fédéraux donne l'impression que leurs perspectives l'emportent sur celles des travailleuses et travailleurs et des communautés qui seront touchées par l'IA.

---

<sup>12</sup> Joanna Redden et coll. (2022). « Automating Public Services: Learning from Cancelled Systems », Carnegie UK. <https://carnegieuk.org/publication/automating-public-services-learning-from-cancelled-systems>

<sup>13</sup> Sara Braun (2025). « CEOs Report 25% of AI Projects Delivers Expected ROI », Fortune. <https://fortune.com/article/ceos-ai-initiatves-fraction-deliver-return-on-investment-roi-study/>; Sherin Shibu (2025). « Nearly 95% of Companies Saw Zero Return on In-House AI Investments, According to a New MIT Study: 'Little to No Measurable Impact » , Entrepreneur. <https://www.entrepreneur.com/business-news/most-companies-saw-zero-return-on-ai-investments-study/496144>

<sup>14</sup> Kate Niederhoffer et coll. (2025). « AI-Generated 'Workslop' Is Destroying Productivity », Harvard Business Review. <https://hbr.org/2025/09/ai-generated-workslop-is-destroying-productivity>

<sup>15</sup> Eryk Salvaggio (2025) « Generative AI's Productivity Myth », Tech Policy Press. <https://techpolicy.press/generative-ais-productivity-myth>

<sup>16</sup> Anwar Shaikh (1974). « Laws of Production and Laws of Algebra: The Humbug Production Function », The Review of Economics and Statistics, vol. 56, n° 1, p. 115–120.

Même si nous nous réjouissons qu'une employée du SSCP participe au Groupe de travail sur la stratégie en matière d'intelligence artificielle, les 27 membres du groupe proviennent majoritairement de l'industrie et de groupes ayant un intérêt financier dans l'adoption de l'IA. Cette situation donne l'impression que le gouvernement privilégie les intérêts des entreprises d'IA à ceux de la population. Afin de renforcer la confiance envers les nouvelles technologies, la stratégie fédérale en matière d'IA doit tenir compte des perspectives, des voix et des besoins des travailleuses et travailleurs et de la population.

**Comment saurons-nous si le Canada s'engage véritablement dans le domaine de l'IA et adopte cette technologie? Quels sont les meilleurs indicateurs de réussite?**

*(Indicateurs permettant de distinguer expérimentation, intégration et transformation; repères et indicateurs de progrès propres à chaque secteur.)*

Le gouvernement devrait définir des indicateurs de réussite pour l'adoption de l'IA qui s'appuient sur l'expérience des personnes travaillant avec les systèmes d'IA ou y étant exposées. Le gouvernement canadien devrait soutenir la recherche afin d'évaluer de manière continue les répercussions de l'adoption de l'IA sur les travailleuses et travailleurs et le public, dans tous les secteurs et toutes les professions.

Les indicateurs de réussite suivants devraient être évalués avant et pendant la mise en œuvre d'un système l'IA :

- Les travailleuses et travailleurs, le syndicat et le public ont-ils participé à la conception, au développement et à la mise en œuvre du système d'IA?
- L'employeur a-t-il fait preuve de transparence en informant son personnel et, le cas échéant, sa clientèle ou le public du système d'IA ou de la collecte, du traitement et de l'utilisation des données?
- Les travailleuses et travailleurs ont-ils reçu une formation complète et continue tout au long du processus d'implantation de l'IA?

Les indicateurs de réussite suivants devraient être évalués auprès des travailleuses et travailleurs après la mise en œuvre de l'IA :

- Taux de satisfaction au travail
- Amélioration de la charge de travail et une réduction des tâches répétitives ou dangereuses
- Plus grande autonomie au travail

Lorsque les systèmes d'IA sont mis en œuvre dans les services publics, les gouvernements devraient consulter la population sur des questions comme la qualité, les biais et la discrimination, l'accessibilité et la transparence. La mise en œuvre d'un système d'IA donnant lieu à une rétroaction positive des travailleuses et travailleurs et du public devrait faire l'objet d'une étude de cas qui serait diffusée à l'échelle du secteur.

## Commercialisation de l'IA

**Que faut-il mettre en place pour que le Canada assure la croissance d'entreprises d'IA concurrentielles à l'échelle mondiale, tout en préservant la propriété, la propriété intellectuelle et la souveraineté économique?**

*(Stratégies pour attirer les investissements et s'étendre sur le marché international; équilibre entre capitaux étrangers et contrôle canadien de la propriété intellectuelle et de l'identité d'entreprise; mesures de sécurité économique.)*

Le gouvernement fédéral devrait devenir un leader en matière d'infrastructure numérique publique exploitée dans l'intérêt collectif, et non pour favoriser les profits du secteur privé. Cette infrastructure, qui englobe notamment l'infonuagique, l'IA et les plateformes numériques, pourrait améliorer la qualité de la prestation des services publics tout en protégeant les renseignements de nature privée et sensible.

Le gouvernement fédéral devrait créer un carrefour d'innovation public rassemblant des chercheuses et chercheurs, des expert(e)s en science des données, des spécialistes en TI de la fonction publique et des membres du milieu syndical pour développer des solutions numériques aux problèmes relevés dans le secteur public. L'objectif serait de concevoir des applications numériques publiques qui pourraient être partagées dans l'ensemble du secteur public canadien.

Les avancées technologiques résultent souvent d'investissements publics massifs, pourtant les innovations servent fréquemment les intérêts du secteur privé.

L'enracinement des grandes sociétés technologiques dans le secteur public peut leur conférer le pouvoir de marché nécessaire pour établir les normes en matière d'IA<sup>17</sup>. L'établissement d'une infrastructure numérique publique peut favoriser une plus grande transparence, responsabilité et rentabilité. Elle aiderait aussi à garantir que la propriété intellectuelle reste au Canada et serve l'intérêt collectif.

---

<sup>17</sup> ICAEW Insights (2025). « NAO: Rethink on Government Big Tech Procurement Needed ». <https://www.icaew.com/insights/viewpoints-on-the-news/2025/jan-2025/nao-rethink-on-government-big-tech-procurement-needed>

## **Quels changements doivent être apportés à l'environnement commercial canadien pour favoriser la commercialisation de l'IA?**

*(Obstacles comme les règles relatives aux sociétés privées sous contrôle canadien ou les contraintes liées aux investissements directs étrangers; incitations, accès au capital et atténuation de la responsabilité; leviers politiques sectoriels et intersectoriels.)*

Le gouvernement canadien devrait soutenir le développement et l'utilisation des innovations en IA, publiques et privées, qui servent le bien collectif et favorisent de bons emplois.

Le gouvernement fédéral accorde déjà un soutien financier important aux entreprises d'IA.

Il devrait mettre en place des indicateurs permettant d'évaluer les répercussions des systèmes d'IA sur les travailleuses et travailleurs et la population avant d'octroyer des fonds publics.

Ces indicateurs devraient notamment examiner si l'IA entraînera des pertes d'emplois, la déqualification des emplois, la surveillance des employé(e)s ou leur assujettissement à des systèmes de gestion algorithmique opaques.

## **Comment le Canada peut-il mieux relier la recherche en IA à la commercialisation afin de répondre aux besoins stratégiques des entreprises?**

*(Rôle du gouvernement dans l'établissement de liens entre le milieu universitaire, les jeunes entreprises et l'industrie; préservation de la propriété intellectuelle développée au Canada; priorisation de secteurs comme les sciences de la vie, l'énergie et la défense pour soutenir la commercialisation.)*

L'objectif d'un carrefour d'innovation public ne serait pas la commercialisation, mais la conception d'applications d'IA à des fins non lucratives et pour le bien collectif.

Les investissements publics serviraient le bien commun plutôt que de profiter à des entreprises privées dont les systèmes d'IA pourraient causer des préjudices aux travailleuses et travailleurs et à la population. Les systèmes d'IA éprouvés pourraient être partagés avec l'ensemble du secteur public au Canada et à l'international.

## **Formation de champions canadiens et attraction d'investissements**

### **Comment le Canada peut-il multiplier et renforcer les champions industriels de l'IA?**

#### **Quelles mesures de soutien permettraient à nos champions de dominer le marché?**

*(Obstacles à la croissance, y compris besoins en mentorat; mécanismes efficaces de transition entre les programmes fédéraux; soutien adapté aux phases de croissance précoce, intermédiaire et avancée.)*

Le gouvernement fédéral devrait faire preuve de prudence quant à sa proximité avec les entreprises technologiques. Il ne devrait pas fournir de fonds publics à des entreprises technologiques privées. Le gouvernement fédéral pourrait envisager d'accorder à ces entreprises des prêts remboursables à des conditions avantageuses. Le Canada dispose déjà de différents programmes qui épaulent les entreprises en leur offrant du financement et du soutien.

La Banque de développement du Canada (BDC) a pour mandat de fournir des prêts aux petites et moyennes entreprises. Exportation et développement Canada (EDC) peut également offrir du financement et du soutien aux entreprises de technologies numériques pour les aider à pénétrer les marchés internationaux.

Le gouvernement fédéral devrait développer des indicateurs pour évaluer les entreprises d'IA qui reçoivent du soutien public. Aucun financement ou soutien public ne devraient être accordés à des entreprises dont les systèmes entraînent des pertes d'emplois, de la surveillance intrusive ou des violations des droits de la personne.

### **Quels changements au système canadien d'incitations commerciales permettraient d'accélérer l'expansion durable des entreprises d'IA?**

*(Harmonisation des incitatifs commerciaux et les améliorations des programmes pour soutenir les entreprises en expansion; mécanismes pour retenir et promouvoir les entreprises canadiennes à fort potentiel.)*

Le gouvernement fédéral devrait se concentrer sur la création d'une infrastructure publique d'IA, plutôt que sur la mise en place d'incitatifs commerciaux qui avantageant les entreprises d'IA par rapport aux autres types d'entreprises.

### **Comment pouvons-nous le mieux aider les entreprises d'IA à demeurer au Canada tout en se démarquant sur les marchés mondiaux?**

*(Stratégies de fidélisation à long terme des entreprises de grande envergure; équilibre entre concurrence mondiale et incidence économique nationale; rôle du gouvernement dans la promotion des réussites canadiennes en IA.)*

Le gouvernement fédéral devrait chercher à mettre en place une infrastructure publique d'IA qui demeurera indéfiniment au Canada plutôt qu'à offrir du soutien à des entreprises d'IA qui pourraient déménager à l'étranger malgré ses incitatifs.

### **Quelles leçons pouvons-nous tirer de l'expérience des pays qui réussissent à attirer des investissements en IA et en technologie, tant de sources nationales qu'étrangères?**

De nombreux pays développent leur capacité publique interne afin d'assurer la souveraineté de leur infrastructure publique d'IA<sup>18</sup>. Cette position est favorable à leur réussite dans un avenir numérique.

---

<sup>18</sup> Bruce Scheneier et coll. (s.d., consulté octobre 2025). « Policy 101: Public AI », ASH Center for Democratic Governance and Innovation. <https://ash.harvard.edu/policy-101-public-ai/>; Alek Tarkowski et coll. (2025) « White Paper on Public AI », Open Future. <https://openfuture.eu/publication/white-paper-on-public-ai/>; E. A. F. editors (2025). « Whoever Controls the AI Stack Controls the Future », East Asia Forum. <https://eastasiaforum.org/2025/04/14/whoever-controls-the-ai-stack-controls-the-future/>

## Création de systèmes d'IA sûrs et renforcement de la confiance du public envers l'IA

**Comment le Canada peut-il renforcer la confiance du public envers les technologies d'IA tout en tenant compte des risques qu'elles présentent? Quelles sont les mesures les plus importantes à prendre pour instaurer cette confiance?**

*(Risques posés par les outils et services d'IA; facteurs de méfiance du public et des entreprises; stratégies de sensibilisation et d'amélioration des connaissances pour favoriser une confiance éclairée.)*

Les travailleuses et travailleurs et le public doivent avoir l'assurance que tous les gouvernements au Canada adoptent les lois et règlements nécessaires pour gérer les risques inhérents aux systèmes d'IA. En ce qui a trait aux relations du travail, les employeurs peuvent choisir d'utiliser l'IA de façon à leur nuire et à débalancer fortement l'équilibre des pouvoirs en milieu de travail.

Les travailleuses et travailleurs du Canada savent que cette technologie comporte des risques évidents, notamment :

- Pertes d'emplois dues à l'automatisation : le SCFP observe déjà des pertes d'emplois dans le secteur des communications, de l'enseignement postsecondaire et de la santé.
- Surveillance : des technologies, comme la vidéosurveillance, les outils de surveillance de l'activité informatique, les systèmes GPS ainsi que les dispositifs portables ou biométriques, sont implantées dans les milieux de travail partout au pays. Elles portent atteinte au droit à la vie privée des travailleuses et travailleurs et à leur dignité.
- Les systèmes de gestion algorithmique qui traitent les données des employé(e)s pour procéder à une embauche, assigner des tâches, planifier les horaires, évaluer le rendement ou recommander des mesures disciplinaires ou des licenciements peuvent manquer de transparence, d'explicabilité et d'équité, comporter des biais ou être discriminatoires, et représenter un risque pour la santé et la sécurité des employé(e)s.
- Les biais et la discrimination reproduits par les systèmes d'IA entraînent un risque de préjudice pour les travailleuses et travailleurs et les membres des groupes d'équité.

Le SCFP a été ravi d'apprendre que le gouvernement fédéral renforcera ses lois en matière de protection de la vie privée et des données. Une législation plus robuste est essentielle, mais elle ne répond pas à l'ensemble des préoccupations des travailleuses et travailleurs.

Le gouvernement fédéral doit renforcer la législation du travail afin d'encadrer la gestion algorithmique et la surveillance, et de prévoir l'accès à la formation et du soutien pour les personnes qui perdront leur emploi à cause de l'IA. Le gouvernement fédéral devrait également jouer un rôle de leader auprès des provinces et territoires afin de soutenir la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire robuste qui protège l'ensemble des travailleuses et travailleurs au Canada. Ces mesures doivent compléter une réglementation plus générale de l'IA qui établit des mécanismes de protection afin que le fonctionnement des systèmes d'IA soit sécuritaire et éthique.

## **Quels cadres, normes, réglementations et règles sont nécessaires pour garantir que les produits d'IA canadiens sont fiables et déployés de manière responsable?**

*(Mécanismes de gouvernance pour la surveillance de l'IA; garantie de l'intégrité des produits et du respect de l'éthique; domaines prioritaires où les problèmes de confiance sont les plus graves.)*

Les codes de conduite adoptés sur une base volontaire ainsi que les normes canadiennes ou internationales ne fournissent pas les protections nécessaires pour assurer que les systèmes d'IA sont sûrs et éthiques. Ils ne sont pas obligatoires et ne prévoient aucune sanction pour les infractions. Il est crucial d'adopter des lois et règlements exécutoires pour protéger les travailleuses et travailleurs et la population.

Le gouvernement canadien doit mettre en place un cadre législatif et réglementaire complet pour protéger les travailleuses et travailleurs et la population. Le gouvernement fédéral doit prioriser les éléments suivants :

- **Transparence et droit à l'information :** Beaucoup d'employeurs manquent de transparence auprès de leurs employé(e)s quant à l'implantation de technologies numériques comme l'IA ou la collecte de données au travail. La transparence et le droit à l'information sont des droits fondamentaux sur lesquels s'appuient toutes les autres protections.  
Les employeurs devraient être tenus d'informer les travailleuses et travailleurs, les syndicats, la clientèle ou le public lorsque des systèmes d'IA sont utilisés ou que des données sont collectées. Les informations transmises devraient comprendre une description du système et de ses objectifs; des renseignements sur les données d'entraînement et les variables utilisées par le système; les noms du propriétaire, du donneur de licence, du développeur, du vendeur et de toute tierce partie liée à la technologie; les paramètres, les règles et les instructions qui régissent le système; et les évaluations ou les audits réalisés sur la technologie.
- **Gestion algorithmatique :** Les outils d'IA utilisés pour l'embauche, l'octroi d'une promotion, la rémunération, la planification des horaires, l'attribution des tâches, les mesures disciplinaires ou les licenciements comportent des risques élevés et peuvent avoir une incidence sur le bien-être, la sécurité et les moyens de subsistance des travailleuses et travailleurs. Ces outils de collectes de données et de surveillance intrusive augmentent considérablement le contrôle exercé par la direction.  
Les algorithmes utilisés par ces systèmes sont souvent exclusifs et opaques; ils manquent donc de transparence et d'équité. Des lois doivent être adoptées pour prévenir les risques de préjudice qu'entraîne la gestion algorithmatique :
  - Les travailleuses et travailleurs doivent recevoir de l'information adéquate et compréhensible sur les systèmes algorithmiques utilisés au travail.
  - Les travailleuses et travailleurs doivent être avisés lorsqu'un système algorithmique a été utilisé pour prendre une décision les concernant et avoir la possibilité de corriger les données et de porter la décision en appel.

- Les employeurs ne doivent pas avoir le droit de prendre des décisions importantes concernant les travailleuses et travailleurs (embauches, promotions, mesures disciplinaires et congédiements) sur la seule base des résultats générés par des systèmes algorithmiques.
- Les employeurs doivent s'assurer que leurs systèmes d'IA ne portent pas atteinte à la santé physique et psychologique du personnel, notamment en occasionnant des charges de travail excessives, un suivi abusif du rendement, une surveillance intrusive ou des pratiques discriminatoires.
- **Protection des données** : Le gouvernement fédéral doit tenir compte des besoins des travailleuses et travailleurs dans sa mise à jour de la législation sur la protection des données et de la vie privée. Des lois plus robustes assureraient une meilleure protection des travailleuses et travailleurs et pourraient limiter le recours à des méthodes intrusives de collecte, de traitement et d'utilisation de données comme la reconnaissance biométrique, faciale ou émotionnelle. Voici certaines mesures à inclure :
  - Les employeurs doivent être tenus d'informer et de consulter les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats lorsqu'ils collectent des données à leur sujet.
  - Les travailleuses et travailleurs doivent pouvoir accéder à leurs données et les corriger.
  - La collecte de données biométriques et issues de la reconnaissance faciale et émotionnelle doit être interdite.
  - Les employeurs ne doivent pas avoir le droit de partager, d'échanger ou de vendre des données, notamment les données désagrégées qu'ils créent ou collectent.
  - Les employeurs doivent prendre des mesures pour protéger toutes les données des travailleuses et travailleurs et doivent avoir une politique écrite de conservation et de destruction des données.

**Comment le Canada peut-il mobiliser de manière proactive les citoyen(ne)s et les entreprises afin de promouvoir une utilisation responsable de l'IA et la confiance dans sa gouvernance? Qui est le mieux placé pour diriger les efforts qui favorisent la confiance?**

*(Stratégies destinées au public pour expliquer les systèmes d'IA; approches inclusives pour instaurer la confiance; équilibre entre transparence et innovation.)*

En plus des lois et règlements, le gouvernement fédéral devrait organiser une série de tables rondes regroupant des représentant(e)s du milieu de la recherche, de la société civile, des syndicats, du gouvernement et des employeurs afin d'élaborer des pratiques exemplaires pour la mise en œuvre de projets d'IA reposant sur une approche humaine. Ces tables rondes pourraient concevoir des ressources pour soutenir une IA éthique, telles que des études de cas, des modèles et des recommandations clés.

Les lignes directrices devraient couvrir les meilleures pratiques en matière d'approvisionnement, afin de garantir la transparence, la responsabilité et la protection des données.

Les recommandations clés devraient porter sur :

- La transparence et l'explicabilité des systèmes d'IA : les organisations doivent comprendre clairement le fonctionnement des systèmes d'IA, les données utilisées pour les entraîner et la manière dont ils génèrent leurs résultats. Les employeurs du secteur public doivent divulguer l'objectif des systèmes numériques et expliquer la façon dont ils seront utilisés à toute personne qui travaille avec ces systèmes ou y est exposée.
- Gouvernance inclusive des systèmes numériques : toutes les parties touchées par les systèmes numériques, notamment les travailleuses et travailleurs et la population, doivent être intégrées dans les structures de surveillance et de gouvernance.
- Droits d'accès et de contrôle : les employeurs doivent conserver le contrôle sur leurs propres activités et processus décisionnels lorsqu'ils mettent en place des systèmes numériques. Ils doivent notamment conserver le contrôle des données et des algorithmes utilisés et le droit d'y accéder. Cette approche atténue les risques découlant des technologies exclusives qui compromettent l'autonomie organisationnelle.  
Cet élément est particulièrement important pour les systèmes d'IA du secteur public.
- Interdiction de réutiliser les données ou de les vendre à de tierces parties : les données recueillies par les systèmes d'IA doivent être protégées par des mécanismes qui préviennent leur utilisation pour entraîner d'autres systèmes d'IA ou leur vente à des tiers. Les données sont devenues une ressource précieuse : les organisations doivent donc les protéger lorsqu'elles travaillent avec des entreprises technologiques externes.
- Évaluations des conséquences environnementales et des répercussions sur les droits de la personne : les organisations doivent connaître les conséquences environnementales et les atteintes potentielles aux droits de la personne découlant des systèmes numériques. Une évaluation devrait être menée avant leur mise en œuvre, puis régulièrement par la suite.
- Compétences des gestionnaires et des employé(e)s : l'approvisionnement, la mise en œuvre, l'utilisation et la gouvernance de l'IA exigent un ensemble de compétences que les gestionnaires et les employé(e)s devront acquérir. Des ateliers, des formations et des activités de perfectionnement devraient être codéveloppés pour répondre à ces besoins.

Le gouvernement fédéral doit être un employeur modèle et établir des processus transparents et inclusifs pour la mise en œuvre de technologies numériques dans ses milieux de travail. Il devrait mener des consultations rigoureuses et des négociations avec les syndicats de ses employé(e)s et les personnes qui utilisent les services publics. La technologie numérique comme l'IA ne doit pas être utilisée pour privatiser les services publics, remplacer des travailleuses et travailleurs ou les surveiller.

## Éducation et compétences

**Quelles sont les compétences requises pour parvenir à une économie numérique moderne, et comment le Canada peut-il le mieux soutenir leur développement et leur déploiement au sein de la main-d'œuvre?**

*(Adaptation rapide aux changements technologiques; programmes axés sur les carrières en IA et sur la préparation générale de la main-d'œuvre.)*

Le gouvernement fédéral devrait adopter une approche en trois volets pour outiller les travailleuses et travailleurs à l'ère de l'économie numérique. Il devrait d'abord soutenir l'acquisition de compétences de base et de compétences numériques. Deuxièmement, il devrait encourager et soutenir la formation numérique pour la main-d'œuvre canadienne.

Troisièmement, il devrait déployer des programmes ciblés pour soutenir les personnes touchées par la mise en œuvre de l'IA dans leur milieu de travail. Cette approche complète contribuerait à offrir aux travailleuses et travailleurs des occasions d'apprentissage et de formation tout au long de leur carrière. Elle favoriserait d'une part leur réussite professionnelle et, d'autre part, leur pleine participation à leur vie familiale et à leur communauté.

Le gouvernement canadien devrait concevoir et financer des programmes qui renforceront les compétences numériques, mais qui permettront aussi à l'ensemble de la population d'acquérir des compétences fondamentales en littératie. Ce travail doit se faire en collaboration avec les provinces et les territoires dans le cadre d'une **stratégie nationale de littératie**, qui comprendrait un plan complet pour combler les lacunes en matière de littératie, de numératie, de compétences numériques et d'autres compétences fondamentales.

Des compétences de base en littératie sont essentielles à l'acquisition de compétences numériques et favorisent la pleine participation à nos communautés et à l'économie. Les syndicats oeuvrent depuis longtemps à favoriser l'accès des travailleuses et travailleurs à des occasions d'apprentissage. Ils ont également les moyens de joindre des travailleuses et travailleurs dans tous les secteurs et d'un bout à l'autre du pays<sup>19</sup>. Selon une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les employeurs offrent davantage de formation dans les pays qui affichent un plus haut taux de syndicalisation<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> Tamara Levine (2002). « Learning in Solidarity: A Union Approach to Worker-Centred Literacy », *Just Labour* vol. 1, p. 86–93.

<sup>20</sup> OCDE (2019). « Negotiating Our Way Up ». [https://www.oecd.org/en/publications/negotiating-our-way-up\\_1fd2da34-en.html](https://www.oecd.org/en/publications/negotiating-our-way-up_1fd2da34-en.html)

Le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes a révélé qu'au Canada, 19 % des adultes en âge de travailler ont de faibles compétences en littératie. Ce taux se situait à 17 % en 2014<sup>21</sup>. Ainsi, près d'une personne sur cinq en âge de travailler connaît des difficultés en lecture, en écriture et en compréhension de l'information. L'acquisition des compétences fondamentales en littératie doit être une priorité pour le gouvernement, étant donné leur caractère essentiel dans une économie de plus en plus numérique. Un manque de compétences en littératie entraînera des obstacles en matière d'emploi et de participation citoyenne, en plus de nuire à la santé et au bien-être.

Les programmes enseignant les compétences de base en littératie pourraient intégrer une formation en littératie numérique afin de préparer les travailleuses et travailleurs à l'économie numérique. Le gouvernement fédéral a déjà défini des compétences essentielles à la réussite comme la communication, la résolution de problème, la lecture, la collaboration et les compétences numériques. Des outils d'évaluation et de formation existent déjà, et beaucoup sont accessibles gratuitement<sup>22</sup>. Le problème c'est que bien des travailleuses et travailleurs ignorent l'existence de ces programmes ou n'ont pas le temps d'y participer. Le gouvernement fédéral devrait prévoir des fonds pour que ces formations soient offertes par des organismes communautaires et en milieu de travail, pendant les heures de travail payées.

Il existe plusieurs programmes qui pourraient être utilisés ou adaptés pour renforcer les compétences numériques :

- Compétences pour réussir : Il faudrait accroître le financement pour soutenir la formation sur les compétences essentielles à la réussite, qui englobent les compétences numériques.
- Programme d'échange en matière de littératie numérique : Il faudrait accroître le financement pour soutenir l'enseignement des compétences numériques aux Canadien(ne)s faisant face à des obstacles pour participer à l'économie numérique.

---

<sup>21</sup> Alliance nationale pour la littératie (2025). « Appel à une stratégie nationale pour la littératie ». <https://www.litteratieensemble.ca/getattachment/d0c64c29-4f39-4177-a6de-e0427345f585/Appel-a-une-strategie-nationale-pour-la-litteratie.pdf>

<sup>22</sup> Emploi et Développement social Canada (2021). « Compétences pour réussir - outils d'évaluation et de formation ». <https://www.canada.ca/fr/services/emplois/formation/initiatives/competence-reussir/outils.html>

**Le gouvernement fédéral devrait également inciter les employeurs à offrir, en milieu de travail, des formations sur les compétences numériques et l'IA.**

On estime que les employeurs canadiens dépensent environ 240 \$ par employé(e) par année en formation, une moyenne inférieure à celle de beaucoup d'autres pays<sup>23</sup>. En ce qui concerne l'IA, un sondage mené par Abacus révèle que seulement 36 % des personnes salariées au Canada rapportent que leur employeur les a encouragées ou obligées à suivre une formation sur l'utilisation de l'IA au travail ou a fourni une telle formation. De nouvelles données d'un sondage mené dans le cadre d'un projet de recherche de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (Obvia), au Québec, indiquent que seulement 25 % des travailleuses et travailleurs affirment avoir reçu une formation au travail sur des applications d'IA. Plus de 60 % affirment ne pas disposer d'information suffisante sur la manière dont les outils d'IA influencent leurs tâches ou leurs évaluations<sup>24</sup>. La majorité des travailleuses et travailleurs doivent donc s'adapter aux nouveaux outils d'IA par leurs propres moyens<sup>25</sup>. Cette situation est problématique dans la mesure où les travailleuses et travailleurs ignorent les hallucinations que peut produire l'IA générative ou les risques pour la protection de la vie privée, entre autres choses. Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les employeurs pour promouvoir la formation en IA comme composante essentielle de tout processus de mise en œuvre de systèmes d'IA.

De nombreuses approches pourraient inciter les employeurs à offrir de la formation et faciliter l'accès des travailleuses et travailleurs aux formations sur les compétences numériques et l'IA, notamment :

- Permettre à l'ensemble des travailleuses et travailleurs d'accéder aux prestations d'assurance-emploi pour améliorer leurs connaissances et leurs compétences, en particulier dans les secteurs ou les professions à risque.
- Soutenir un modèle de formation 80/20 où les personnes salariées consacrent 80 % de leur temps à leurs tâches habituelles et 20 % au perfectionnement professionnel, à l'instar du modèle mis en place dans le secteur des soins infirmiers<sup>26</sup>.
- Déployer un programme de personnes déléguées dont la mission est de favoriser l'accès à la formation en milieu de travail, inspiré de la législation du Royaume-Uni. Ces personnes, élues par leurs collègues et reconnues par l'employeur, encouragent et soutiennent la formation et l'apprentissage en milieu de travail<sup>27</sup>.

---

<sup>23</sup> Daniel Munro et Creig Lamb (2023). « La formation parrainée par l'employeur : Un panorama des possibilités de formation professionnelle offertes par les employeurs canadiens », Centre des compétences futures. <https://fsc-ccf.ca/fr/projets/employer-sponsored/>

<sup>24</sup> Vincent Pasquier et coll. (s.d.). *Résultats préliminaires émanant du projet « Les syndicats, acteurs d'un futur du travail juste et responsable »*. <https://www.obvia.ca/recherche/chantiers/les-syndicats-acteurs-dun-futur-du-travail-juste-et-responsable>

<sup>25</sup> Coletto. « Are We Ready? »

<sup>26</sup> Emploi et Développement social Canada (2025). « Les syndicats, moteurs de la prospérité : Un rapport de la Table consultative dirigée par les syndicats ». <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/table-consultative-dirigee-syndicats/syndicats-moteurs-prosperite.html>

<sup>27</sup> TUC (2025). « Union Learning Reps ». <https://www.tuc.org.uk/union-reps/learning-and-skills/union-learning-reps-ulrs>

- Au Québec, les employeurs dont la masse salariale dépasse 2 millions de dollars doivent consacrer chaque année au moins 1 % de leur masse salariale à la formation. Ceux qui ne respectent pas cette obligation doivent verser la différence au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre<sup>28</sup>.

Le gouvernement canadien doit accorder une attention particulière aux personnes ayant perdu leur emploi en raison de l'implantation de l'IA. **Il doit mettre en place des programmes et des mesures pour permettre aux travailleuses et travailleurs de se reconvertir.**

Le gouvernement fédéral devrait augmenter le financement et intégrer les recommandations des syndicats dans la Partie II de l'assurance-emploi, afin que les travailleuses et travailleurs touchés disposent du soutien nécessaire pour se former en vue d'obtenir un emploi de qualité. Le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les syndicats et le milieu de la recherche afin d'améliorer notre système de formation et de sécurité sociale en prévision d'éventuelles perturbations de l'emploi causées par l'IA.

### **Comment pouvons-nous améliorer les connaissances en matière d'IA au Canada, y compris en ce qui concerne ses limites et biais?**

*(Programmes de formation ou certifications en milieu de travail; mobilisations ciblées et campagnes de sensibilisation du public; pratiques exemplaires internationales.)*

Les employeurs, les organisations du secteur public, les organismes communautaires et les syndicats devraient recevoir du soutien pour offrir des formations sur les compétences numériques et l'IA, notamment sur la question des biais et de la discrimination, de la désinformation et de la mésinformation. Le gouvernement fédéral devrait financer la formation sur les compétences de base en littératie et les compétences numériques, offerte par des organismes communautaires, des organismes publics comme les bibliothèques, ainsi qu'en milieu de travail.

Des voies de financement devraient être prévues spécialement pour les travailleuses et travailleurs et les communautés qui font face à des obstacles d'accès à la formation.

Le gouvernement fédéral a déjà fourni du financement par l'entremise du Programme d'échange en matière de littératie numérique, afin de soutenir l'enseignement des compétences numériques aux Canadien(ne)s pour qui la participation à l'économie numérique présente des obstacles. Il faudrait accroître la portée de cette initiative.

---

<sup>28</sup> Revenu Québec (2025). « Cotisation au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ». <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/retenues-et-cotisations/calculer-les-retenues-a-la-source-et-vos-cotisations-demployeur/fonds-de-developpement-et-de-reconnaissance-des-competences-de-la-main-doeuvre/>

Les programmes de littératie numérique offerts dans la communauté ou au travail peuvent s'adapter aux compétences actuelles des apprenant(e)s et à leurs différents styles d'apprentissage, et contribuer à enrichir leur vie. Le gouvernement fédéral devrait accorder du financement pour la littératie numérique uniquement à des institutions publiques et sans but lucratif, afin de garantir que chaque dollar soit consacré à la formation plutôt qu'au profit. Les organisations publiques et sans but lucratif, notamment les syndicats, disposent de vastes réseaux qui leur permettent de rejoindre les travailleuses et travailleurs et les communautés pour qui la participation à l'économie numérique peut présenter des obstacles.

Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que les employeurs mettant en place des systèmes d'IA qui mèneront à des pertes d'emploi, à la déqualification ou à la détérioration des emplois ne reçoivent pas de fonds publics destinés à la formation en IA et en littératie numérique. Pour ce faire, il devra mettre en place des structures de formation tripartites, auxquelles participeront les syndicats et les employé(e)s, ainsi qu'un processus de demande de subvention détaillé afin que la formation en IA soutienne des emplois de qualité.

**Que peut faire le Canada pour garantir un accès équitable aux connaissances en matière d'IA dans toutes les régions et dans tous les groupes démographiques et socioéconomiques?**

*(Collaboration avec d'autres ordres de gouvernement; rôle de l'industrie et du secteur privé; stratégies de formation et d'amélioration des connaissances pour favoriser une confiance éclairée.)*

L'accès à la formation est inéquitable chez les travailleuses et travailleurs. Une stratégie nationale en matière de littératie permettrait d'élaborer des approches et des interventions ciblées pour combler les lacunes en matière d'accès à la formation. Elle contribuerait ainsi à faire en sorte que l'ensemble de la population bénéficie des retombées de la technologie.

La discrimination peut limiter l'accès à la formation au travail pour les membres des groupes d'équité<sup>29</sup>. Une stratégie nationale en matière de littératie intégrerait des mesures ciblées pour répondre aux besoins des travailleuses et travailleurs appartenant aux groupes d'équité, notamment les personnes autochtones, noires et racisées, en situation de handicap et 2ELGBTQI+. Elle pourrait également inclure des approches adaptées aux communautés rurales et éloignées, où l'accès à la formation est plus restreint.

La stratégie devrait inclure des données pertinentes permettant de suivre l'évolution de la formation offerte en milieu de travail. Les travailleuses et travailleurs ayant un niveau d'étude plus élevé et occupant des fonctions professionnelles, scientifiques ou technologiques sont plus susceptibles de recevoir de la formation que les personnes travaillant dans le commerce de détail, les activités de soutien dans les secteurs minier et pétrolier, ainsi que dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse. Les travailleuses et travailleurs dans la force de l'âge (25 à 54 ans) sont plus susceptibles de recevoir de la formation que la main-d'œuvre plus jeune ou plus âgée. De même, les personnes occupant des emplois permanents à temps plein sont plus

---

<sup>29</sup> Christopher Zou et coll. (2022). « Experiences of Discrimination at Work », *Environics Institute*.

susceptibles d'accéder à la formation que celles occupant des emplois à temps partiel ou précaires<sup>30</sup>.

Les obstacles empêchant bon nombre de travailleuses et travailleurs d'accéder à la formation comprennent les emplois multiples, le travail par quart, les coûts élevés et les responsabilités familiales. Les recherches montrent que les travailleuses et travailleurs peu qualifiés et plus âgés sont les moins susceptibles de recevoir de la formation<sup>31</sup>. Offrir de la formation au travail durant les heures de travail (qui sont donc rémunérées) permet de réduire les obstacles.

Des programmes ciblés comme le Programme d'échange en matière de littératie numérique peuvent favoriser l'accès à la formation en littératie numérique pour les travailleuses et travailleurs confrontés à des obstacles. Les programmes de formation offerts gratuitement et durant les heures de travail peuvent également contribuer à réduire les obstacles d'accès à la formation.

### Infrastructure favorable en place

**Quelles lacunes en matière d'infrastructure (calcul, données, connectivité) freinent l'innovation en matière d'IA au Canada, et qu'est-ce qui empêche les entreprises canadiennes de mettre en place une infrastructure souveraine pour y remédier?**

*(Stratégies de réduction des risques et de promotion des investissements pour différents segments de l'IA; rôle du gouvernement dans la réduction des risques; partenariat avec capitaux étrangers.)*

À l'heure actuelle, les grandes entreprises technologiques qui cherchent à maximiser leurs profits dominent le secteur de l'IA tant au niveau de la recherche, du développement que des infrastructures. Le gouvernement canadien devrait se concentrer sur la création d'une infrastructure publique d'IA — incluant l'infonuagique, la gestion des données, les modèles et les applications d'IA — afin de contrebalancer le poids du secteur privé et de favoriser la responsabilité, la transparence et le bien collectif. Une infrastructure d'IA canadienne devrait être considérée comme un service public essentiel dans une économie numérique.

---

<sup>30</sup> Daniel Munro et Creig Lamb. « La formation parrainée par l'employeur : Un panorama des possibilités de formation professionnelle offertes par les employeurs canadiens ».

<sup>31</sup> OCDE (2020). « Workforce Innovation to Foster Positive Learning Environments in Canada ». [https://www.oecd.org/en/publications/workforce-innovation-to-foster-positive-learning-environments-in-canada\\_a92cf94d-en.html](https://www.oecd.org/en/publications/workforce-innovation-to-foster-positive-learning-environments-in-canada_a92cf94d-en.html)

Partout dans le monde, beaucoup de chercheuses et chercheurs, militant(e)s et expert(e)s en politiques publiques encouragent leurs gouvernements à investir dans l'IA publique<sup>32</sup>. Le gouvernement finance depuis des décennies la recherche et l'acquisition de connaissances qui ont permis de concevoir les actuels modèles d'IA à la fine pointe de la technologie, mais ceux-ci sont entièrement détenus et exploités par des entreprises privées. Une IA publique garantirait l'indépendance du gouvernement face à un marché privé orienté sur ses propres intérêts et favoriserait l'essor des services publics, de la recherche et de projets d'intérêt public.

Le gouvernement fédéral finance déjà des centres de données dans le cadre de la Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA, qui destine 700 millions de dollars au secteur privé<sup>33</sup>. Ces fonds pourraient plutôt servir à entamer la construction de l'infrastructure publique nécessaire à la souveraineté numérique du Canada. En investissant dans une infrastructure publique d'IA, le Canada renforcerait son indépendance économique vis-à-vis des États-Unis et la protection des données, et pourrait s'assurer que les projets d'IA respectent ses engagements en matière de changements climatiques<sup>34</sup>.

---

<sup>32</sup> The Public AI Network (2025). « Public AI: Infrastructure for the Common Good » <https://publicai.network/whitepaper/>; The Public AI Network (2025). « Open Future: White Paper on Public AI »; « Policy 101. »

<sup>33</sup> Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2025). « Stratégie canadienne sur la capacité de calcul souveraine pour l'IA », *Gouvernement du Canada*. <https://ised-isde.canada.ca/site/isde/fr/strategie-canada-puissance-calcul-souveraine-pour-lia>

<sup>34</sup> Parix Marx (2025). « Canada should build public cloud infrastructure rather than relying on U.S. tech giants », CCPA. <https://www.policyalternatives.ca/news-research/canada-should-build-public-cloud-infrastructure-rather-than-relying-on-u-s-tech-giants>

## **Comment pouvons-nous garantir un accès équitable à l'infrastructure de l'IA dans toutes les régions, dans tous les secteurs et à tous les utilisateurs (chercheurs, jeunes entreprises, PME)?**

*(Rôle des fournisseurs de services infonuagiques à très grande échelle; modèles d'origine source ouverte; informatique de pointe.)*

Le gouvernement fédéral devrait gérer activement la croissance des centres de données afin d'assurer la sécurité et la viabilité de notre système énergétique et l'atteinte de nos cibles en matière de changements climatiques. En mars 2025, on comptait 239 centres de données traditionnels au Canada, mais les centres de données alimentant l'IA nécessitent plus d'espace et d'énergie pour bien fonctionner. Ces nouveaux centres consomment 100 mégawatts d'énergie — soit l'équivalent de 350 000 véhicules électriques — comparativement aux 5 à 10 mégawatts requis par les centres traditionnels. Les centres de données aux États-Unis ont consommé 200 térawattheures d'électricité en 2024, presque l'équivalent de l'électricité consommée en Thaïlande pendant un an. Hydro-Québec prévoit une hausse de 4,1 térawattheures de la demande d'électricité des centres de données d'ici 2032<sup>35</sup>. Souvent, les communautés marginalisées et rurales sont celles qui paient le prix des ressources physiques, énergétiques et en eau exigées par les grands centres de données et du gaz à effet de serre qu'ils émettent<sup>36</sup>.

Si le gouvernement n'intervient pas pour gérer cette situation, il pourrait en résulter des pannes du système énergétique, une hausse des prix à la consommation et un dépassement de son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une enquête réalisée aux États-Unis a révélé une hausse de 267 % de la facture d'électricité mensuelle depuis cinq ans dans les communautés avoisinant les centres de données<sup>37</sup>.

Les travailleuses et travailleurs et les communautés se mobiliseront contre l'IA si les répercussions néfastes surpassent les avantages.

Le gouvernement fédéral doit adopter une législation qui comporte des normes à respecter en matière de développement durable, comme l'exigence que les technologies d'IA soient alimentées par de l'énergie propre. Des principes de transparence doivent également obliger les entreprises privées à divulguer les quantités d'eau et d'énergie consommées. Il pourrait également y avoir des registres publics pour consigner la consommation énergétique de l'IA.

---

<sup>35</sup> Sarah Farahdel (2025). « AI as Canada's green catalyst—but at what cost? » *The Hill Times*. <https://www.hilltimes.com/story/2025/08/18/ai-as-canadas-green-catalyst-but-at-what-cost/470356>

<sup>36</sup> Tamara Kneese (2025). « Why Are Tech Oligarchs So Obsessed with Energy and What Does That Mean for Democracy? », *TechPolicy.Press*. <https://www.techpolicy.press/why-are-tech-oligarchs-so-obsessed-with-energy-and-what-does-that-mean-for-democracy>

<sup>37</sup> Josh Saul et coll. (2025). « How AI Data Centers Are Sending Your Power Bill Soaring », *Bloomberg*. <https://www.bloomberg.com/graphics/2025-ai-data-centers-electricity-prices>

## **De quelle capacité de calcul souveraine pour l'IA aurons-nous besoin pour notre sécurité et notre croissance? Sous quelles formes?**

*(Modèles économiques pour les prévisions en matière d'IA; comparaison de la demande des secteurs public et privé.)*

Le gouvernement fédéral devrait s'assurer que les données collectées par le secteur public et parapublic canadien sont stockées sur des serveurs locaux, pas dans l'infonuagique, jusqu'à ce que des lois adéquates en matière de protection des données soient en place et que des serveurs appartenant à l'État et situés au Canada puissent les héberger. Les données de nature sensible et privée liées à la santé, à la protection de l'enfance, à l'éducation, à l'immigration, aux personnes réfugiées et à la fiscalité devraient être stockées de la manière la plus sécuritaire possible.

## **Sécurité de l'infrastructure et de la capacité canadiennes**

### **Quels sont les risques émergents liés à l'IA en matière de sécurité, et comment le Canada peut-il atténuer de manière proactive les menaces futures?**

*(Risques actuels et en aval posés par les technologies d'IA; besoins anticipés en matière de sécurité nationale et de défense; prospective stratégique face à l'évolution des menaces.)*

Le gouvernement canadien devrait adopter une loi pour gérer les risques liés à l'IA dont ceux découlant d'incidents de cybersécurité qui compromettent les données des travailleuses et travailleurs et de la population. Il devrait promouvoir une approche axée sur la protection de la vie privée en adoptant un cadre législatif et réglementaire complet sur la protection des données.

Statistique Canada a rapporté qu'une entreprise canadienne sur six a été touchée par des incidents de cybersécurité en 2023<sup>38</sup>. Dans l'un des cas, les données de 2,4 millions d'élèves au Canada ont été compromises lors de la fuite de données chez PowerSchool. Au Cap-Breton, les numéros d'assurance sociale de 250 membres du personnel du Centre régional d'éducation de Cape Breton-Victoria ont été compromis<sup>39</sup>. À la Bibliothèque publique de Toronto, une cyberattaque a compromis les données de milliers d'usagères et usagers, de donatrices et donateurs et de candidat(e)s non retenu(e)s et celles d'environ 8000 employé(e)s, ancien(ne)s et actuel(le)s, et de leurs 1874 bénéficiaires et personnes à charge<sup>40</sup>. Ces atteintes à la vie privée se multiplient partout au pays et exigent l'adoption de mesures de protection complètes.

---

<sup>38</sup> Statistique Canada (2024). « L'incidence du cybercrime sur les entreprises canadiennes, 2023 ». <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/241021/dq241021a-fra.htm>

<sup>39</sup> Jean Laroche (2025). « SINs compromised in cybersecurity breach of PowerSchool in Cape Breton-Victoria region », CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/powerschool-breach-cyber-security-nova-scotia-government-1.7426939>

<sup>40</sup> Emily Fagan (2024). « Toronto public library releases results of cyberattack probe », Toronto Star. [https://www.thestar.com/news/gta/toronto-public-library-releases-results-of-yearlong-cyberattack-probe/article\\_41e8cf1a-b653-11ef-b4d1-cf4699c9407f.html](https://www.thestar.com/news/gta/toronto-public-library-releases-results-of-yearlong-cyberattack-probe/article_41e8cf1a-b653-11ef-b4d1-cf4699c9407f.html)

## **Comment le Canada peut-il renforcer la cybersécurité et protéger les infrastructures, les données et les modèles critiques à l'ère de l'IA?**

*(Politiques et programmes visant à protéger les actifs sensibles, y compris les données; renforcement de la résilience des systèmes d'IA; collaboration et partenariats internationaux pour faire face aux risques mondiaux.)*

En plus de mesures pour protéger les données, les employeurs devraient adopter une approche de protection de la vie privée dès la conception pour toutes les applications. Ils devraient également minimiser la collecte de données au travail et fournir des mesures de réparation à leurs employé(e)s victimes de cyberincidents. Des exigences spécifiques en matière de données et de protection de la vie privée devraient être imposées aux employeurs, compte tenu du rapport de force inégal avec leurs employé(e)s. Voici certaines mesures qui devraient être mises en place :

- Les employeurs devraient être tenus d'informer et de consulter les travailleuses et travailleurs et leurs syndicats lorsqu'ils collectent des données à leur sujet.
- Les gouvernements devraient codifier des exigences afin que la collecte de données soit raisonnable, nécessaire et proportionnée.<sup>41</sup>
- Les gouvernements devraient interdire les formes de collecte de données à haut risque, comme la collecte de données biométriques ainsi que celles issues de la reconnaissance faciale et de la détection des émotions.
- Les employeurs ne devraient pas avoir le droit de partager, d'échanger ou de vendre des données, notamment les données désagrégées qu'ils créent ou collectent.
- Les employeurs devraient être tenus d'informer leurs employé(e)s si leurs données ont été compromises et leur offrir cinq années de services de surveillance de crédit gratuitement.

Le gouvernement fédéral devrait intégrer des protections pour les travailleuses et travailleurs dans la législation sur les données et la protection de la vie privée, notamment exiger une approche « protection de la vie privée dès la conception », la minimisation, la transparence et l'exactitude des données, la limitation des finalités, et des mécanismes de protection des données.

## **Dans quels domaines l'IA peut-elle améliorer la protection et la défense du Canada? Que faudra-t-il pour mettre en place une solide posture défensive en matière d'IA?**

*(Coordination entre les secteurs public et privé; normes et cadres axés sur la sécurité; préparation à long terme aux obstacles à la sécurité liés à l'IA.)*

---

<sup>41</sup> Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (2023). « La protection de la vie privée des employés sur les lieux de travail modernes

[https://www.priv.gc.ca/fr/a-propos-du-commissariat/ce-que-nous-faisons/collaboration-avec-les-provinces-et-les-territoires/resolutions-conjointes-avec-les-provinces-et-territoires/res\\_231005\\_02](https://www.priv.gc.ca/fr/a-propos-du-commissariat/ce-que-nous-faisons/collaboration-avec-les-provinces-et-les-territoires/resolutions-conjointes-avec-les-provinces-et-territoires/res_231005_02)

Le gouvernement canadien peut mettre en place des mesures de protection juridiques et réglementaires solides qui serviront de modèle pour les autres autorités législatives du Canada. Il peut faire preuve de leadership en conseillant et en soutenant des organisations du secteur public, parapublic et privé dans l'élaboration de cadres et d'outils visant à protéger les données et la vie privée.

SR:cc/sepb491